

5 AVRIL 2016

Dispense de retenues d'impôt pour les employés non-résidents du Canada

Auteurs : [Rhonda Rudick](#) et Reuben Abitbol

Cet article, qui a été publié initialement dans la revue *Tax Notes International*, analyse les modifications que le gouvernement du Canada propose dans son budget de 2015 pour permettre aux employeurs non-résidents admissibles de demander une exonération des obligations de retenue pour la rémunération qu'ils versent aux employés non-résidents admissibles.

[Télécharger cet article.](#) **(Disponible en anglais seulement)**

Personnes-ressource : [Rhonda Rudick](#)

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.